



République Française  
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 22/04/2026  
Reçu en préfecture le 27/04/2026  
Publié le 27/04/2026  
ID : 057-245700695-20260413-A2026\_22\_SI-AI

## ARRETE DU PRESIDENT N° 2026-22

### Portant délégation de signature au Directeur Général des Services

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 5211-9 autorisant le Président à déléguer, sous sa surveillance et sa responsabilité, par arrêté, délégation de signature au directeur général des services, au directeur général adjoint des services, au directeur général des services techniques, au directeur des services techniques et aux responsables de service,

Vu la délibération n° 1 du Conseil communautaire en date du 9 avril 2026 portant élection de M. Roland BALCERZAK à la Présidence de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu la délibération n° 6 du Conseil communautaire en date du 9 avril 2026 portant délégations du Conseil communautaire au Président,

Considérant la nécessité pour la bonne administration locale de donner délégation de signature à M. [REDACTED] Attaché principal territorial exerçant les fonctions de Directeur Général des Services de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs dans une série de domaines,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

### ARRETE

#### Article 1<sup>er</sup> :

Délégation de signature est donnée à Monsieur [REDACTED], en sa qualité de Directeur Général des Services, à compter du 13 avril 2026 et pour la durée du mandat, tant qu'elle ne sera pas rapportée, dans les domaines suivants :

- courriers et actes administratifs de gestion courante,
- actes relatifs à la formation du personnel,
- actes de gestion du personnel,
- bons de commande compris entre 0,00 € H.T. et 3 000 € H.T. inclus.

#### Article 2 :

Le présent arrêté rapporte les précédents arrêtés de délégation de signature concernant l'intéressé et sera porté à la connaissance de l'intéressé et transmis au représentant de l'Etat dans le département.

Fait à Cattenom, le 13 avril 2026

Le Président,

Roland BALCERZAK

Notifié à l'intéressé le

22.04.26

